

M. Ustad a fait remarquer que les organismes chargés de représenter les pisciculteurs de la Norvège constituaient des instruments essentiels à la coordination de cette industrie et à ses relations avec le gouvernement norvégien. Il a précisé quels étaient les rôles respectifs de l'Association des pisciculteurs de la Norvège et de l'Organisme de vente des pisciculteurs de la Norvège. L'Association des pisciculteurs de la Norvège (Norske Fiskeoppdrettereres Forening ou NFF) est un organisme national, fondé en 1970, qui regroupe des pisciculteurs norvégiens professionnels. Le nombre de ses adhérents est élevé et on compte parmi eux des éleveurs de poissons comestibles, des producteurs de «smolts» (jeunes saumons) et des éleveurs de crustacés. La NFF est un organisme qui chapeaute dix groupements de district correspondant plus ou moins aux délimitations des comtés situés le long de la côte norvégienne. L'Association nationale des producteurs de smolts et l'Organisation des éleveurs de crustacés de la Norvège sont des membres institutionnels de la NFF, qui compte quelque 700 producteurs de saumon parmi ses membres individuels.

Comme l'a souligné M. Ustad, en tant qu'organisme national, la NFF est le porte-parole de l'industrie. C'est elle qui négocie avec les autorités gouvernementales pour tout ce qui a trait à l'infrastructure industrielle. Les pisciculteurs ont donc voix au chapitre et participent au processus de prise de décisions. Toujours d'après M. Ustad, le rôle de la NFF est d'examiner avec soin les divers objectifs des groupements de district et de présenter un front commun sur les dossiers qui font l'objet de discussions avec le gouvernement.

M. Ustad est d'avis que c'est en grande partie grâce à la NFF si l'aquiculture a pu prospérer en Norvège. Ainsi, cette association a contribué activement à informer les pisciculteurs sur toutes les activités de cette industrie et à leur permettre de communiquer et de collaborer entre eux. Il a ajouté que le succès futur de l'aquiculture dépendait de la capacité des pisciculteurs à oeuvrer dans la même direction.

Il est à noter que la NFF est propriétaire, conjointement avec l'Organisme de vente des pisciculteurs A/L (une coopérative), du Centre norvégien de pisciculture A/S. Il s'agit d'une station d'élevage ultramoderne qui joue un rôle important dans les travaux d'élevage sélectif menés pour le Conseil d'élevage des organisations de pisciculteurs. La NFF est également propriétaire du journal de cet organisme, le Norsk Fiskeoppdrett.

M. Ustad a donné en terminant une description de l'Organisme de vente des pisciculteurs de la Norvège (Fiskeoppdretterne ou FOS), qui appartient à ses membres et qui réglemente les ventes de première main de tous les poissons d'élevage en Norvège. Chaque pisciculteur en détient une part,